



Commune mixte  
**2807 PLEIGNE**

## **ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE**

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, à 20h00, à l'Epicentre

### **Ordre du jour :**

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 8 décembre 2022
2. Nomination des commissions communales :
  - a. Commission de vérification des comptes (3 membres)
  - b. Commission d'estimation (3 membres)
  - c. Commission de construction et aménagement du territoire (5 membres)
  - d. Commission des eaux (3 membres)
  - e. Commission d'école et du cercle scolaire (3 membres)

## **ASSEMBLEE BOURGEOISE**

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, à la suite de l'assemblée communale

### **Ordre du jour :**

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 30 janvier 2020
2. Nomination de la commission bourgeoise (5 membres)

Pleigne, le 16 janvier 2023

LE CONSEIL COMMUNAL